



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 9 septembre 2021  
PRESIDENCE : Madame Maeva Baenteli

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 04/2021 concernant le :

**Demande d'autorisation générale de statuer n'excédant pas CHF 25'000.- par  
poste de budget pour la législature 2021-2026**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 04/2021 par :**

**OUI : 27, NON : 0, ABSTENTION : 0**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 9 septembre 2021

+++++

La Présidente  
Maeva Baenteli

La Secrétaire  
Déborah Pernet

